

N° II. — HISTOIRE DU CANADA.

XVI. Leçon.

Le plus grand acte de barbarie de notre histoire. — La déportation des Acadiens et ses horreurs. — Vains prétextes pour justifier un grand crime.

1. — Le plus grand acte de barbarie de notre histoire.

C'est ainsi que plusieurs historiens ont appelé la déportation des Acadiens. Certains auteurs intéressés se sont efforcés de palier ce crime, en accusant les mœurs de l'époque, en dénaturant les faits. Non contents de rappeler les malheurs des Acadiens, ils les ont accusés d'être la cause de leur propre infortune, par leur imprudence, leur manque de loyauté. Mais l'histoire impartiale, en dépit de ces historiens serviles, considérera toujours la déportation acadienne, accompagnée de cruautés inouïes, comme un acte de barbarie sans nom.

2. — La déportation des Acadiens et ses horreurs.

Cornwallis avait préparé la cruelle déportation des Acadiens; il était réservé à Charles Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, de la faire exécuter quelques années plus tard.

Au commencement de septembre 1755, Lawrence, Winslow et autres officiers supérieurs anglais sommèrent les Acadiens de se réunir dans leurs églises, sous prétexte d'entendre la lecture d'une proclamation royale. Les portes des églises se referment sur les malheureux habitants. Les lâches qui les y ont attirés par la fourberie, le mensonge, les font cerner par des troupes cachées dans le voisinage, et transforment les temples en prisons. On leur annonce qu'ils sont prisonniers de guerre, que tous leurs biens sont confisqués, qu'ils seront expatriés dans les colonies anglaises. L'édit du roi se termine ainsi: "A savoir que toutes vos terres, vos habitations, vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués au profit de la couronne, et que vous-mêmes serez transportés dans d'autres pays."

C'est à la lettre que fut exécuté ce cruel édit. C'est au bout de la baïonnette que les prisonniers furent conduits aux navires qui les attendaient. Les bourreaux n'hésitèrent pas à séparer les femmes de leurs maris, à arracher les enfants des bras de leurs mères. Cent soixante jeunes gens ayant reçu l'ordre de s'avancer vers les navires, consentirent à s'embarquer à condition qu'on ne les sépa-